

CHARTRE INFORMATIQUE DU LYCÉE FRANÇAIS DENIS DIDEROT

	Les droits	Les devoirs
Le matériel et son utilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque élève a le droit d'utiliser le matériel informatique et de se connecter à Internet dans le cadre des activités pédagogiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'accès aux équipements informatiques du collège est réservé aux activités pédagogiques et ne peut se faire sans la présence d'un adulte encadrant les activités. - L'élève s'engage à prendre soin du matériel. - L'élève s'engage à ne pas modifier ou ne pas effacer les données enregistrées par un autre utilisateur. Tout accès aux documents d'autrui doit avoir été autorisé au préalable. - Aucun téléchargement d'application n'est autorisé pour les élèves. - L'élève s'engage à ne pas recourir à des programmes ou des fonctions destinés à contourner la sécurité ou modifier la configuration des machines. - L'élève s'engage à ne pas consulter des sites qui ne sont pas en lien avec son travail (chat, sites de jeux, etc...). - En cas de production de documents, les textes, les images, les sons et les vidéos doivent être libres de droit ou diffusés avec l'autorisation de leurs auteurs, en mentionnant ceux-ci. - Tout support multimédia amovible (ex : clé USB) utilisé dans le cadre d'activités pédagogiques ne devra comporter que le fichier demandé. Dans le cas contraire, l'adulte encadrant se réserve le droit de refuser le support.
Le respect de la vie privée	<ul style="list-style-type: none"> - Tout utilisateur a le droit au respect de sa vie privée et à la protection de ses informations personnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'élève s'engage à ne pas publier d'informations, d'images ou de vidéos de quiconque sans avoir obtenu son accord au préalable.
Le LDD Drive	<ul style="list-style-type: none"> - Tout utilisateur dispose d'une adresse email et d'un accès à son LDD Drive sous la forme prénom.nom@lyceefrancaisnairobi.com - L'établissement décline toute responsabilité quant au contenu des messages échangés en dehors du temps scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'élève doit s'assurer de ne pas égarer le mot de passe de son compte pendant l'année scolaire. - L'élève s'engage à ne pas publier de documents à caractère diffamatoire, injurieux, obscène, xénophobe ou incitant à la haine. - L'accès aux comptes personnels (email ou autre) est interdit dans l'enceinte de l'établissement.

L'accès au matériel informatique et à une connexion Internet dans l'établissement est un droit, et non un dû.

Le non-respect des présentes dispositions peut entraîner une sanction, selon la gravité des faits et en conformité avec le règlement intérieur. En outre, l'utilisateur s'expose aux poursuites judiciaires prévues par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Je soussigné(e) Nom :

Prénom :

reconnais avoir pris connaissance de la charte informatique du lycée français Denis Diderot et m'engage à la respecter. Je reconnais également avoir été informé(e) que des dispositions techniques (contrôle lors des connexions, suivi de l'utilisation des différents postes, etc) ont été prises afin de vérifier que l'usage du réseau informatique est bien conforme aux règles indiquées dans la présente Charte.

Date :

Date :

Signature du responsable légal,
(précédée de la mention « Lue et approuvée ») :

Signature de l'élève
(précédée de la mention « Lue et approuvée »)